



Comité Hygiène et Sécurité -Conditions de Travail (C.H.S.-C.T.)

du 06 octobre 2020

### **Déclaration Solidaires Finances 13**

**Madame La Présidente,**

Ce CHS-CT se tient encore une fois en audioconférence, malgré la demande des représentants des personnels d'organiser cette réunion sous une forme mixte à savoir en présentiel, en audio et visio.

La situation sanitaire de notre département peut expliquer cette forme de réunion, il est néanmoins primordial que le CHS-CT joue son rôle et ne devienne pas une simple chambre d'enregistrement.

Solidaires Finances y veillera.

Solidaires Finances rappelle qu'en termes de protection des agents et des mesures de prévention, tels qu'énoncés dans le Code du travail, les équipements de protection individuelle ne constituent pas la priorité en matière de protection de la santé. La priorité est d'abord d'adapter le travail en conséquence. Ainsi les questions d'organisation du travail sont les premiers éléments à examiner avec possibilité d'organiser les services différemment : télétravail autant que possible, rotation des équipes pour baisser la densité dans les bureaux et donc les contacts possibles, alléger la charge de travail... Tout ceci n'étant possible et efficace qu'à condition d'en décider avec les agents eux-mêmes, service par service, en fonction des réalités locales.

Le port du masque ne vient qu'ensuite comme moyen de protection complémentaire quand tous les autres sujets ont été examinés (organisation du travail, adaptation des locaux avec 4 m<sup>2</sup> par agent, plexiglas à l'accueil, nettoyage des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique...).

Solidaires Finances considère depuis le début de la crise sanitaire que la question de l'évaluation des risques est essentielle. Ceci doit passer par une transcription comme risque biologique mortel dans le DUERP afin de prendre l'ensemble des mesures de prévention efficaces pour protéger les personnels.

Le dysfonctionnement dans la qualité des prestations de nettoyage fournies est encore d'actualité. Lors du CHS-CT Ministériel du 4 septembre, la direction générale a concédé qu'il s'agissait d'un véritable point noir. Même si la stratégie favorisée au niveau central a changé, pour Solidaires Finances la solution n'est pas dans le choix du circuit de gestion du marché. Il a été constaté que la mise en œuvre de la prestation de ménage ne donnait pas satisfaction. Finalement les économies budgétaires réalisées par l'adoption d'un marché public de nettoyage se ressentent dans la qualité des prestations délivrées aux agents et donc au détriment de leurs conditions de travail et de leur santé . Nous rappelons notre revendicatif de tout temps depuis la mise en œuvre de ce dispositif de maintenir cette mission de nettoyage des locaux de l'administration en interne, nous exigeons l'internalisation de cette mission en affectant les postes nécessaires. Nous avons bien compris qu'il s'agissait d'un choix idéologique de la part de l'administration qui se refuse à investir sur une filière technique et préfère faire le jeu des entreprises aux intérêts privés dont la seule finalité est de faire du profit quitte à fournir des prestations de moindre qualité et à maltraiter leur propre personnel de nettoyage.

Le rapport annuel des Médecins de Prévention doit être présenté, lors de cette séance .La période que nous vivons démontre s'il en était besoin le rôle essentiel de la médecine de prévention dans nos administrations.

Solidaires Finances a toujours exigé que les pouvoirs publics agissent pour augmenter le recrutement de médecins du travail et dans le même temps rendre le métier plus attractif et plus valorisant.

De très nombreux rapports ont déjà tout dit sur la question et fait des propositions que se refusent à écouter les pouvoirs publics.

Sans volonté politique forte, les services de médecine de prévention risquent d'être des coquilles vides.

Il ressort du rapport qui nous est présenté aujourd'hui que les agentes et les agents demeurent toujours dans une attente anxiogène suite aux différentes restructurations. Les demandes d'aide psychologique des agents pour des raisons de réorganisation, suppressions de missions, de services sont en augmentation .Ces restructurations entraînent un mal être au travail de plus en plus important.

Nous rendons l'administration responsable des conséquences sociales, organisationnelles et humaines des transformations qu'entraîneront ses différents projets. Solidaires Finances agira avec les personnels pour défendre et reconstruire nos chaînes de travail et faire en sorte que travailler demain fasse sens, aussi bien pour nous et pour celles et ceux qui vont nous rejoindre, au service du public .

Nous refusons que nos missions soient mises en danger par des projets technocratiques et uniquement justifiés par des considérations budgétaires.

En ce qui concerne le budget du CHS-CT, nous rappelons les trois critères qui doivent présider à l'emploi des crédits CHS-CT l'exemplarité, la complémentarité ou l'urgence.

La dotation doit permettre d'impulser les orientations ministérielles au travers d'actions inter directionnelles notamment les formations ou d'actions plus ciblées.

Cette dotation spécifique ne doit donc pas servir au financement d'actions courantes de prévention de risques telles que dépenses de maintenance, mise en conformité, réfection des locaux, qui sont financées par les directions. Force est de constater que faute de crédit, celles-ci utilisent trop souvent le budget dédié et le cofinancement.

Dans le point 7 de l'ordre du jour, nous devons aborder les travaux prévus à la DFRIP 13 . Nous sommes surpris qu'aucune information ne soit donnée sur l'état du bâtiment de Sadi Carnot. Le sujet avait été largement débattu lors du CHS-Ct du 21 février dernier. Où en est-on des études de façades et de structures de ce bâtiment. ? Nous rappelons notre demande d'une étude bâtiminaire .

De même, nous n'avons aucune information sur les travaux prévus au R+1 du CFP d'Aubagne, sujet également abordé lors du CHS-CT du 21 février. Lors de cette séance « rien n'était arrêté » . A l'heure actuelle les représentants des personnels en CHS-CT n'ont aucune information sur l'installation des agents pendant les travaux. Nous ne pouvons nous contenter des trois lignes du document qui nous est présenté.

Enfin, les représentants de Solidaires Finances vous rappellent les difficultés qu'ils ont rencontrées pour préparer cette réunion .A l'heure où est rédigée cette liminaire, ils n'ont toujours pas accès à la plateforme MIOGA . Des problèmes qui semblent purement techniques ne peuvent entraver les droits des représentants des personnels.